



« Dispositif interactif pour réussir à concilier pratique sportive, réussite scolaire et insertion dans le monde du travail »

Madame Monsieur,

Soucieux de continuer à assurer un accompagnement de qualité à nos jeunes bénéficiaires, Nous nous permettons de vous solliciter en faisant appel à un micro-mécénat.

Le dispositif E.S.E., association de loi 1901, s'efforce de trouver divers financements lui permettant de ne plus dépendre essentiellement d'aides publiques.

De ce fait, toute participation de votre part, même minime, serait et sera la bienvenue.

Vous trouverez ci-joint une fiche d'identification de donateur à compléter et à retourner.

Nous vous prions d'accepter, Madame Monsieur, nos remerciements anticipés.



Association E.S.E. Pays d'Aix
Association agréée par l'Éducation Nationale
Complexe sportif du Val de l'Arc -Chemin des infirmeries
13100 Aix en Provence
Tél : 04 42 69 16 45 ou 06 08 64 88 34
Courriel : esepaysdaix13@orange.fr





« Dispositif interactif pour réussir à concilier pratique sportive, réussite scolaire et insertion dans le monde du travail »

FICHE DE DONATEUR

L'Association ECOLE SPORT ENTREPRENDRE PAYS d'AIX est éligible (décision du Ministère des Finances) pour délivrer des reçus à caractère fiscal aux personnes ou aux entreprises qui lui consentent des dons leur permettant de bénéficier d'allègements fiscaux prévus en matière d'impôts sur le revenu.

➔ **Les dons ouvrent droit pour un particulier à une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66% du montant du don (article 200-1 du Code Général des Impôts)**

Nom Prénom

Adresse.....

Téléphone Courriel@.....

Montant du don	30€	50€	100€	300€	500€ €
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Il en coûtera au donateur	10.20€	17€	34€	102€	170€
---------------------------	--------	-----	-----	------	------

➔ **Les dons ouvrent droit pour les entreprises à une réduction d'impôts égale à 60% du montant du don (article 238 bis du Code Général des Impôts)**

A l'encaissement du **chèque à l'ordre de E.S.E** un reçu conforme à l'article 200-5 du Code Général des Impôts vous sera délivré.



Association E.S.E. Pays d'Aix
Association agréée par l'Education Nationale
Complexe sportif du Val de l'Arc -Chemin des infirmeries
13100 Aix en Provence
Tél : 04 42 69 16 45 ou 06 08 64 88 34
Courriel : esepaysdaix13@orange.fr

